

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 13 janvier 2020 à 20 h, au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy, et Valérie Lafond sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Mme. Isabelle Deland et M. Michel Lord dès 20hrs.28.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :00hrs.

7186-01-2020
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

7187-01-2020
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

7188-01-2020
Adoption des
procès-verbaux
des 2, 10 et 16
décembre 2019

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 2, 10 et 16 décembre 2019.

7189-01-2020
Adoption des
comptes à payer
du mois de
décembre et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de décembre 2019 totalisant la somme de : 96,151.79\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de décembre 2019 au montant de : 128,142.46\$.

Pour un total de comptes à payer de: 224,294.25\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

M. Michel Lord quitte son siège à 20hrs.28.

7190-01-2020
Adhésion annuelle
ADMQ

Sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyé par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie les coûts d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec de Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant de : 923.43\$ incluant les taxes applicables ainsi que Mme. Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant de : 896.99\$ incluant les taxes applicables.

7191-01-2020
Adhésion annuelle
FQM

Sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville renouvelle sa contribution annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 2216.22\$ taxes incluses.

7192-01-2020
Inscription
Congrès ADMQ
(Mme Asselin)

Attendu que le congrès annuel de l'ADMQ aura lieu du 17 au 19 juin prochain à Québec et que la directrice générale a manifesté son intérêt de participer au congrès;

En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice générale à participer audit congrès;

QUE les frais d'inscriptions au congrès, les frais de déplacements, stationnement, repas et réservation de chambre ou tout autre frais inhérent au congrès seront défrayés par la municipalité.

7193-01-2020
Autorisation de
paiement des
incompressibles et
des salaires

Attendu que la municipalité doit payer durant l'année des dépenses incompressibles;

Attendu que les salaires et les allocations de dépenses, si applicables, sont des dépenses incompressibles excluant les pompiers ayant une convention collective;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise les déboursés des dépenses incompressibles pour l'année 2020.

7194-01-2020
Embauche
journalier
patinoire

Attendu que la municipalité désire embaucher des journaliers au besoin pour la patinoire;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité embauche des journaliers au taux horaire de 12.50\$ au besoin pour la patinoire.

7195-01-2020
Adoption
règlement 201-
2019 cours d'eau
Rivière du Sud,
branche 29

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 16 décembre 2019;

Attendu que la MRC du Haut-Richelieu a expédié une facture au montant de 366.10\$ concernant la répartition du coût des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Rivière du Sud, branche 29;

Attendu que la municipalité adopte le règlement 201-2020 en regard avec la répartition des coûts et que la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre des comptes de taxes complémentaires aux propriétaires concernés;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le règlement 201-2020 concernant les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Rivière du Sud, branche 29 et autorise la taxation complémentaire.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Danielle Charbonneau, mairesse

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

7196-01-2020
Mandat Avocats
Paradis Lemieux
Francis

Attendu que la municipalité veut requérir aux services de Paradis Lemieux Francis avocats pour 2020 ;

Attendu qu'un retainer a été reçu pour la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de : 574.88\$ pour les consultations générales-retainer pour 2020.

7197-01-2020
Création du sous-
comité cannabis
(CRSQV)

CONSIDÉRANT que la création du CRSQV émane d'un besoin du milieu visant à travailler en inter-municipalités certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'objectif principal du CRSQV est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT que les sous-objectifs du CRSQV sont de :

- Travailler ensemble les besoins communs;
- Développer des connaissances en lien avec la santé et la qualité de vie;
- Créer des liens entre les municipalités et autres partenaires;
- Optimiser les ressources (matérielles, humaines et financières) des municipalités
- Être informé des différentes initiatives en lien avec la santé et la qualité de vie sur le

territoire;

CONSIDÉRANT la légalisation du cannabis le 17 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a annoncé dans le budget 2019-2020 qu'un montant d'aide financière serait accordé aux municipalités pour répondre à leurs besoins liés à la légalisation du cannabis pour les années financières 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu a mandaté le CRSQV afin d'utiliser l'aide financière en lien avec la légalisation du Cannabis;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de reconnaître l'existence des besoins liés à la légalisation du Cannabis, d'appuyer la création du sous-comité cannabis et de déléguer une ressource municipale pour participer aux rencontres du sous-comité cannabis.

**7198-01-2020
Création d'un
sous-comité loisirs
(CRSQV)**

CONSIDÉRANT que la création du CRSQV émane d'un besoin du milieu visant à travailler en inter-municipalités certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'objectif principal du CRSQV est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT que les sous-objectifs du CRSQV sont de :

- Travailler ensemble les besoins communs;
- Développer des connaissances en lien avec la santé et la qualité de vie;
- Créer des liens entre les municipalités et autres partenaires;
- Optimiser les ressources (matérielles, humaines et financières) des municipalités
- Être informé des différentes initiatives en lien avec la santé et la qualité de vie sur le territoire;

CONSIDÉRANT que le besoin de loisirs a été ciblé par les participants du CRSQV;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de reconnaître l'existence du besoin de loisirs, d'appuyer la création du sous-comité loisirs et de déléguer une ressource municipale pour participer aux rencontres du sous-comité loisirs.

**7199-01-2020
Création d'un
sous-comité
transport actif
(CRSQV)**

CONSIDÉRANT que la création du CRSQV émane d'un besoin du milieu visant à travailler en inter-municipalités certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT que l'objectif principal du CRSQV est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT que les sous-objectifs du CRSQV sont de :

- Travailler ensemble les besoins communs;
- Développer des connaissances en lien avec la santé et la qualité de vie;
- Créer des liens entre les municipalités et autres partenaires;
- Optimiser les ressources (matérielles, humaines et financières) des municipalités
- Être informé des différentes initiatives en lien avec la santé et la qualité de vie sur le territoire;

CONSIDÉRANT que le besoin de transport actif a été ciblé par les participants du CRSQV;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité de reconnaître l'existence du besoin de transport actif, d'appuyer la création du sous-comité transport actif et de déléguer une ressource municipale pour participer aux rencontres du sous-comité transport actif.

**7200-01-2020
AddEnergie-
service de gestion
de bornes**

Attendu que la municipalité a en sa possession deux bornes électriques et que le contrat de deux ans vient à échéance le 31 décembre 2020 ;

Attendu que la MRC du Haut-Richelieu prend en charge le paiement de la borne du CLSC ;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission d'AddEnergie au montant de : 440.\$ plus les taxes applicables pour la borne électrique de l'hôtel de ville couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.

**7201-01-2020
FNX Innov-
travaux civils
Rang St-Louis**

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 6769-02-2019 a mandaté FNX-Innov pour les travaux civils-prolongement d'aqueduc du Rang Saint-Louis et qu'un 7^{ième} décompte progressif a été présenté;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 376285 au montant de : 287.44\$ incluant les taxes applicables à FNX-Innov représentant le décompte progressif no. 7 tel que recommandé par Sébastien Moreau, ingénieur.

**7202-01-2020
Paiement 5%
retenue Eurovia**

Attendu que le conseil municipal par la résolution 6892-05-2019 a octroyé le contrat à la compagnie Eurovia pour la construction de trottoirs sur la rue Champagnat;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement de 1,838.28\$ représentant 5% de la retenue à la compagnie Eurovia.

**7203-01-2020
Demande de
remboursement
politique familiale**

Attendu que trois familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour les activités et une naissance;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité de rembourser trois familles pour les activités pour un montant de: 256.25\$ et une naissance au montant de 100.\$ totalisant la somme de: 356.25\$ à rembourser.

Mme. Valérie Lafond quitte son siège à 21 :15hrs.

**7204-01-2020
Demande de
contribution
Garde côtière
canadienne**

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour 2020 de la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne /unité 33 Haut-Richelieu;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité contribue pour un montant de 100.\$ pour l'année 2020.

Mme. Valérie Lafond reprend son siège à 21 :20hrs.

**7205-01-2020
Demande de
contribution pour
2020 CERH**

Attendu que la municipalité a reçu une demande de contribution du Centre d'entraide Régional d'Henryville pour l'année 2020;

Attendu que la demande a été faite afin de contribuer sous forme de quote-part en deux versements;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie un montant de 1445.\$ au Centre d'entraide Régional d'Henryville pour l'année 2020 réparti comme suit : 1^{er} versement en janvier au montant de 722.50\$ et 2^{ième} versement en juillet au montant de 722.50.\$

**Rapport du
directeur des
services incendie**

Aucun rapport n'a été transmis.

**7206-01-2020
Entente entraide
incendie**

Il est proposé par Valérie Lafond et résolu unanimement que le point entente entraide incendie soit reporté à la prochaine séance régulière ou spéciale du conseil municipal.

**7207-01-2020
Modification
résolution comité
inter-municipal
service incendie**

Il est proposé par Valérie Lafond et résolu unanimement que le point modification à la résolution pour le comité inter-municipal du service incendie soit reporté à la prochaine séance régulière ou spéciale du conseil municipal.

Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

7208-01-2020

Asphaltage d'hiver

Attendu qu'il y a lieu de faire plusieurs réparations de nids de poule sur des routes municipales et que la compagnie Permaroute nous a présenté une soumission pour les dites réparations;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la compagnie Permaroute à faire les réparations nécessaires incluant le service complet, équipement et main d'œuvre, pour un maximum de 20 tonnes à 515.\$ la tonne.

7209-01-2020

Abattage d'arbres

Il est proposé par Patrick Wenning et résolu unanimement que le point abatage d'arbres soit reporté à la prochaine séance régulière ou spéciale du conseil municipal.

7210-01-2020

Pénalité Entreprises Keurentjes

Attendu que la municipalité a inclus à son offre de service pour le déneigement et salage des routes une clause de pénalité de 500.\$ concernant entre autre le salage des routes;

Attendu que les Entreprises Keurentjes n'ont pas respecté le 30 décembre, l'obligation de déglacer les routes tel que stipulé dans le contrat;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la somme de 500.\$ soit retranchée du prochain versement fait aux Entreprises Keurentjes puisqu'il y eu retard à commencer, poursuivre ou terminer des opérations de déneigement et/ou salage sur les routes municipales.

Rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle

La directrice générale mentionne que l'application du règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière en 2019.

7211-01-2020

Services techniques PG

Attendu que la municipalité doit faire l'acquisition de nouveaux logiciels et par le fait même faire réinstaller des applications PG sur le nouveau serveur et les nouveaux postes;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de PG Solutions pour la réinstallation des postes informatiques au coût de 1335.\$ plus les taxes applicables.

7212-01-2020

Paiement BFréreau démolition centre communautaire

Attendu que la municipalité de par la résolution 7069-10-2019 a octroyé le contrat de démolition du centre communautaire à BFréreau;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville paie le montant de 151,422.08\$ incluant les taxes applicables à BFréreau tel que la soumission acceptée.

7213-01-2020

Demande d'acquisition de quatre terrains

Attendu que M. Sébastien Côté Sigouin a présenté au conseil municipal une offre d'achat concernant l'acquisition de quatre (4) terrains municipaux;

Attendu que M. Sigouin a fait une offre égale à l'évaluation municipale desdits terrains;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord avec la vente desdits terrains lots : 4775663-4775668-4775646-4775654 et que le frais de notaire seront assumés par l'acheteur.

7214-01-2020

Bris d'un « bearing » USEP

Attendu qu'un bris mécanique a eu lieu sur une pièce à l'usine d'épuration des eaux usées concernant le changement d'un « bearing » et le « shaft » s'il y a lieu;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la compagnie Hartech fasse les réparations requises à l'usine tel que la soumission présentée le 8 janvier au montant de 3724.04\$ comprenant les taxes

applicables et la réparation du « shaft » si nécessaire et que la municipalité de St-Sébastien en soit avisée.

**7215-01-2020
IHR Télécom
installation
ordinateurs et
logiciels**

Attendu que les ordinateurs du bureau municipal ont atteint leur limite et doivent être remplacés incluant l'acquisition de logiciels Windows 10 et d'un nouveau serveur pouvant desservir la caserne incendie et la bibliothèque municipale;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition de matériels informatiques tel que la soumission déposée le 8 janvier 2020 au montant de 11437.71\$ incluant les taxes.

**7216-01-2020
Demande de
passage Club
Quad**

Attendu que la municipalité a reçu du Club Quad une demande de passage pour la période hivernale 2020 sur le Rang St- Louis;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le Club Quad à passer sur le rang St-Louis pour la période hivernale 2020.

**7217-01-2020
Entretien
génératrice**

Attendu que la municipalité a en sa possession une génératrice pour le Centre récréatif et qu'elle n'a pas eu d'entretien depuis plusieurs années;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que l'entretien de ladite génératrice soit confiée à Garage Belhumeur et que le conseil autorise toute dépense relative à cette fin.

Période de questions

Quelques questions ont été posées.

**7218-01-2020
Levée de la séance**

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 22 :00hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

